

# Oléiculture

N°11  
21 juillet 2022

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

**Julien BALAJAS**

Centre Technique de l'Olivier  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

**Caroline GOUTINES**

Centre Technique de l'Olivier  
[c.goutines@ctolivier.org](mailto:c.goutines@ctolivier.org)

Directeur de publication

**André Bernard**

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

### Stades phénologiques

Les stades BBCH vont de 71 à 77 (les olives ont atteint environ de 10 à 70% de leur taille finale). La phase de durcissement du noyau a eu lieu dans la majorité des secteurs.

### Mouche de l'olive

Les olives sont dans la majorité des cas réceptives à la mouche mais les captures sont globalement en diminution, le risque est de **faible** à **modéré** dans tous les secteurs sauf dans les Alpes-Maritimes où le risque peut être **très fort**. **Les olives étant réceptives, il faut rester vigilant, vous pouvez maintenir une protection des olives par des applications de barrières minérales.**

### Flatide pruineux (*Metcalfa pruinosa*)

Ce ravageur est observé dans les Alpes-Maritimes, le Var, et plus récemment dans la Drôme et le Vaucluse. **Soyez vigilants.** Des méthodes prophylactiques sont testées bien qu'il n'existe aucun moyen de lutte établi.

### Teigne

Actuellement le risque est **faible** à **modéré**, le vol des adultes de la génération anthophage est terminé, sauf dans le Var ou quelques papillons sont encore piégés. Peu de formes vivantes sont observées sur petits fruits.

### Maladies du feuillage

Le risque de maladies fongiques est actuellement **faible** par rapport aux conditions météorologiques. Pour la cercosporiose, le risque est de **faible** à **fort** en fonction des parcelles.

### Cochenilles

Des foyers de cochenilles sont observés dans certaines parcelles. Les parties atteintes peuvent être enlevées pour limiter la propagation des cochenilles.

### Campagne « Plantes en danger »

### Note scarabée japonais (*Popillia japonica*)



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA



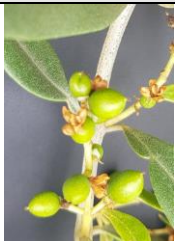



Prévisions du 22 au 26 juillet (source : Météo France) :

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar
Alpes-de-Haute-Provence					
Alpes-Maritimes					
Var					
Bouches-du-Rhône					
Vaucluse					
Drôme					
Ardèche					
Gard					
Hérault					
Aude					
Pyrénées orientales					

Dans les jours qui viennent, aucune précipitation n'est prévue, le temps sera ensoleillé sur l'ensemble du territoire. Les températures maximales oscilleront autour de 38°C dans le Var et les Bouches du Rhône ce week-end pour la région Sud, les températures seront légèrement plus clémentes en Occitanie où elles atteindront 38°C dans le Gard en début de semaine prochaine. Dans la Drôme et l'Ardèche, les maximales seront autour de 36°C.

Les vergers sont toujours en déficit hydrique. Pour davantage d'informations sur la situation et la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les [bulletins Eau'live sur le site de France Olive](#).

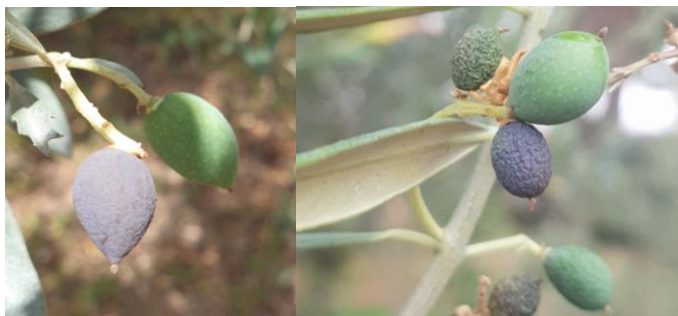
# Stades phénologiques

Stade phénologique	BBCH 71 : Les fruits ont atteints 10% de leur taille finale	BBCH 73 : Les fruits ont atteints 30% de leur taille finale	BBCH 75 : Les fruits ont atteint 50% de leur taille finale	BBCH 78 : Les fruits ont atteint 80%
Départements				
Aude (11)			← 75 - 77 →	
Var (83)			← 75 (Haut var) – 76 (Littoral) →	
Alpes-de-Haute-Provence (04)		← 73-75 →		
Bouches-du-Rhône (13)			← 75 - 77 →	
Gard (30)			← 75 - 77 →	
Hérault (34)		← 73 - 77 →		
Alpes - Maritimes (06)		← 73- 75 →		
Drôme (26)	← 72- 74 →			
Vaucluse (84)	← 71 - 74 →			
Pyrénées Orientales (66)			← 75 - 77 →	

Stades phénologiques, sources : France Olive, Sanz-Cortés et al. 2002.

**Le durcissement du noyau a eu lieu ou est en cours dans tous les secteurs, il débute dans la Drôme et le Vaucluse.**

Des dessèchements et des noircissements de fruits (photos ci-dessous) prolongeant les épisodes de coulure, peuvent encore être constatés. Ces phénomènes semblent sectorisés et varient selon les variétés, indépendants du mode de conduite sec ou irrigué selon les cas.



Sources : Centre Technique de l'Olivier et France Olive



# Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

## Éléments de biologie

La mouche de l'olive reste le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.



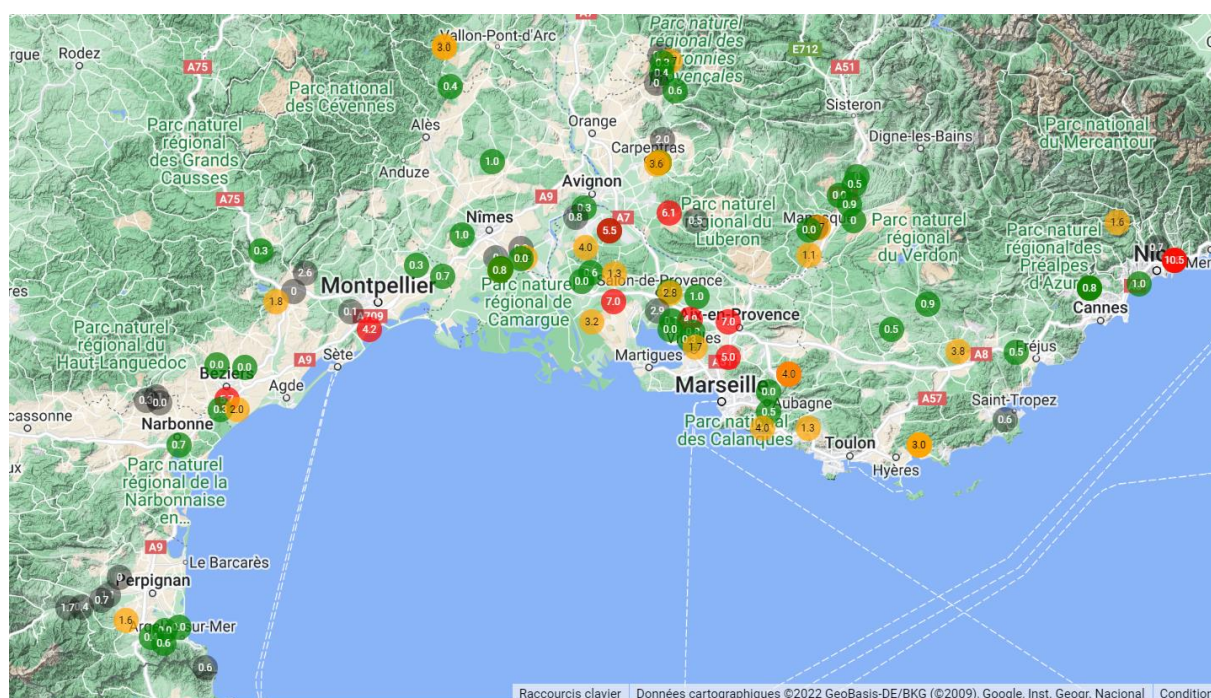
Les larves de la mouche de l'olive creusent des galeries dans les fruits, entraînant leur chute. De plus, les mouches piquent les fruits favorisant l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.

Mouche de l'olive, olive piquée et symptômes de dalmaticose, source : France Olive

Pour plus d'informations, consultez le site internet de France Olive : [Mouche de l'Olive](#) ou [Dalmaticose](#).

## Observations

Extrait de la carte des piégeages de la mouche de l'olive au 21/07 :



Légende :

- 0.5 ● 1.5 ● 4.5 nombre de mouches capturées par jour dans le piège, selon le dernier relevé.
- 0.4 piège dont le dernier relevé est plus ancien que 7 jours.
- 0.0 piège dont la fréquence des relevés est supérieure à 7 jours.

Le nombre de mouches piégées par jour est affiché, seuls les relevés de moins de 7 jours sont affichés en couleur.

Vous pouvez consulter les cartes de piégeage de la mouche sur le site de France Olive > Carte de piégeage ou au lien suivant : <https://afidol.org/oleiculteur/carte-des-piegeages/>

Les olives ont atteint le stade de réceptivité (8 à 10 mm de long) à la mouche dans la majorité des secteurs. **Les captures ont diminué par rapport à juin et restent faibles.**

Quelques piqures de mouche ont été observées dans les parcelles d'observation ainsi que de la dalmaticose. Les olives piquées peuvent être en proportions élevées dans des parcelles sensibles et/ou sous influence littorale et/ou en confort hydrique. Les premiers trous de sortie ont été observés sur variété sensible dans les Bouches du Rhône.

**Même si les captures sont basses, sur la majorité des secteurs excepté le littoral azuréen, il faut rester vigilant et anticiper d'éventuelles baisses de températures ou d'éventuels épisodes pluvieux qui favoriseraient la mouche de l'olive.**

**Des fortes chaleurs ne signifient pas systématiquement et dans tous les cas une baisse d'activité des mouches, et le développement de dalmaticose à partir des piqures et pontes présentes n'est pas stoppé.**





**De plus la charge des oliviers peut être hétérogène dans les vergers et parfois faible, dans ces conditions, le calibre des olives est souvent plus élevé, ce qui augmente la sensibilité à la mouche.**

## Evaluation du risque\*

Le risque évalué est de **Faible** à **Modéré** et jusqu'à **très fort** dans certaines parcelles des Alpes-Maritimes.

Département	Risque évalué
Aude (11)	Faible
Gard (30)	Faible
Hérault (34)	Faible
Bouches-du-Rhône (13)	Faible à Modéré
Alpes-de-Haute-Provence (04)	Faible
Var (83)	Faible à Modéré
Vaucluse (84)	Modéré
Drôme (26)	Faible
Alpes-Maritimes (06)	Faible à Très fort
Pyrénées Orientales (66)	Faible à Modéré

Vous pouvez vous aider du schéma suivant dans l'évaluation du risque de vos parcelles :

	Longueur olives > 10mm	Longueur olives < 10mm
Mouche(s) capturée(s)	<b>Risque élevé</b> 	<b>Vigilance renforcée</b> 
Aucune mouche capturée	<b>Vigilance renforcée</b> 	<b>Risque faible</b> 

\* Notre évaluation du risque, notée de façon départementale, est réalisée en collaboration étroite avec l'ensemble des techniciens oléicoles du réseau à partir d'un ensemble de données d'origine différentes (piégeage, observations, carte ...) et **qui prennent en compte la notion de dynamique différente**

**des populations de mouche (nombre de génération potentielle des mouches) en fonction des conditions du secteurs (température et humidité) qui sont liées notamment à l'altitude et à l'exposition des parcelles.**

Le risque évoqué ci-dessous est bien évidemment à nuancer en fonction de votre localisation, de votre environnement, de vos variétés, de la charge de vos arbres, des conditions de production (irrigué ou non), de votre niveau de protection, c'est pourquoi il fortement conseillé à chacun de réaliser directement sur ses parcelles un suivi régulier de la dynamique des populations et des dégâts de mouche.

## Gestion du risque

- **Les barrières minérales protègent les olives des piqûres et pontes d'olives. Soyez vigilants et pensez à les appliquer ou les renouveler si elles ont été lessivées.**
- **Les pièges alimentaires, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche.** Pour rappel, le piégeage massif ne fonctionne que sur les parcelles de plus d'un hectare ou lorsque que la stratégie est déployée sur plusieurs petites parcelles regroupées, ainsi vous pourrez réduire votre population initiale de mouches sans en attirer d'autres. Si ce n'est pas le cas, il faut alors attendre le développement des fruits avant de mettre en place le piégeage massif car les mouches seront moins mobiles.

Fabriquer son piège alimentaire : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>



SOMMAIRE

## Flatide pruineux, *Metcalfa pruinosa*

### Éléments de biologie



©FDGDON 47

*Metcalfa pruinosa* appartient à la famille des flatidae. Cet insecte peut se développer sur une centaine d'espèces dont l'olivier.

*Metcalfa* passe l'hiver sous forme d'œufs blanchâtres, allongés, d'environ 1mm. Les œufs éclosent d'avril à la fin de l'été. Les larves passent par 5 stades successifs, elles se développent d'abord sur la face inférieure des feuilles puis colonisent les jeunes rameaux. Les adultes émergent à partir de juillet jusqu'à fin octobre. La

dispersion de *Metcalfa* peut atteindre 3km par an.

*Metcalfa* occasionne des dégâts directs et indirects :

- directs : les rameaux attaqués deviennent cassants et les bourgeons avortent. En cas de forte infestation, le sommet des pousses peut se flétrir et se déformer.
- indirects : de la fumagine (champignon saprophyte) se développe à partir du miellat produit, cela perturbe la photosynthèse et la croissance du végétal.

Source : Fredon Corse



Larves de *Metcalfa pruinosana* (à gauche) et feutrage blanc/miellat sur inflorescences (à droite). Source : Maud Damiens (CA 06).

## Observations

**Ce ravageur est bien présent dans les Alpes-Maritimes et touche de plus en plus de vergers dans le Var. De nouvelles parcelles infestées ont été signalées dans la Drôme et le Vaucluse.**

## Gestion du risque

Des méthodes prophylactiques sont testées bien qu'il n'existe aucun moyen préventif ou curatif établi.

Un hyménoptère parasitoïde *Neodryinus typhlocybae*, originaire d'Amérique du Nord, a été introduit en France en 1996 afin de lutter contre *Metcalfa pruinosana*. Le bilan de la dispersion de l'espèce dans le Sud de la France, cinq années après le premier lâcher, est disponible suivant ce lien : <https://ecophytopic.fr/pic/proteger/accimatation-et-dispersion-en-france-de-neodryinus-typhlocybae-introduit-pour-lutter>

# Teigne de l'olivier, *Prays oleae*



## Éléments de biologie

Pour avoir plus d'informations sur la biologie et les dégâts de teigne, consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter le [replay du webinaire de France Olive sur la teigne, surveillance et stratégie de lutte](#).

## Observations

Il n'y actuellement plus de captures de teignes dans les parcelles d'observation sauf dans le Var où des adultes sont encore piégés. Très peu de formes vivantes sont observées sur olives dont certaines mortes, probablement suite aux conditions météorologiques car des températures élevées affectent la survie des teignes.

## Évaluation du risque

Le risque est de **faible** à **modéré** dans l'ensemble de la zone oléicole.

Le risque est à nuancer en fonction de la sensibilité des parcelles (sensibilité variétale, traitements effectués, localisation de la parcelle, ...)





## Éléments de Biologie



Symptômes d'œil de paon (gauche) et de cercosporiose (droite, face inférieure et supérieure de la feuille atteinte), source : Centre technique de l'olivier.

Pour avoir plus d'informations sur ces maladies consultez le [BSV oléicole N°1](#) ou le site de [France Olive](#).

## Observations

Cette période relativement sèche et chaude a permis un assainissement des arbres avec la chute des feuilles contaminées. Peu de symptômes d'œil de paon sont observés. Par contre une apparition de cercosporiose est constatée dans certaines parcelles de plusieurs départements. Pour rappel, les symptômes de cercosporiose sont visibles uniquement quelques mois après la contamination des feuilles.

## Évaluation du risque\*

**Le risque de contamination par les maladies fongiques est relativement faible en cette période de l'année.** En effet les épisodes humides (fort taux d'hygrométrie prolongés) se raréfient et les températures restent très élevées. Pour la cercosporiose en particulier, le risque est **modéré** dans la Drôme et de **modéré à fort** dans certaines parcelles du Var, du Vaucluse et des Alpes Maritimes.

Pour rappel, des contaminations peuvent avoir lieu lorsque les conditions météorologiques sont favorables : forte humidité relative de l'air ou pluies et températures inférieures à 25°C.

*\* Le risque évalué est valable à court terme, basé principalement sur les observations récentes et les conditions météorologiques à venir. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans les parcelles ou la sensibilité variétale, et s'affranchi de leur niveau de protection.*

Afin de connaître les sensibilités variétales aux maladies du feuillage, vous pouvez consulter le [BSV N°6](#).



## Gestion du risque

- L'observation de vos parcelles reste indispensable pour une bonne gestion du risque. Pour davantage d'informations sur l'évaluation du risque, vous pouvez consulter les [précédents BSV](#).
- L'environnement immédiat des parcelles peut limiter leur ventilation et favoriser un microclimat humide.

# Cochenilles



## Observations



Des foyers de cochenilles sont observés dans certaines parcelles, accompagnés dans certains cas de fumagine, parfois de façon importante.

Cochenille noire (*Saissetia oleae*), source : Centre Technique de l'Olivier.

## Evaluation du risque

Le risque est de **faible** à **fort** en fonction des parcelles et n'est pas en augmentation par rapport aux semaines précédentes.

## Gestion du risque

Les parties atteintes peuvent être supprimées.

Pour des informations complémentaires : [BSV Oléicole N°1](#) et [BSV Oléicole n°10](#).

## Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Centre Technique de l'Olivier – BALAJAS Julien – GOUTINES Caroline**

### Relecture

**DRAAF - SRAL PACA**

**Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## Observation

**Christine Agogué – CA 11**

**Margaux Allix – CivamBio 66**

**Corinne Barge – CIVAM oléicole 13**

**Edgar Ragueneau – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse**

**Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais**

**Benoit Chauvin Buthaud - CA 26**

**Cécile Combes – GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault**

**Célia Gratraud – Consultante en oléiculture**

**Maud Damiens – CA 06**

**Hélène Lemoine – CA 34**

**Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83**

**Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)**

**Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)**

**Fanny Vernier – CA 83**

**François Veyrier – CETA d'Aubagne**

## Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Santé des végétaux :  
Le Ministère lance « Plantes en danger »,  
une campagne de sensibilisation aux bons gestes**

Paris, le 5 juillet 2022

**Afin de préserver la santé des végétaux sur l'ensemble du territoire français, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance cet été une campagne de sensibilisation nationale. La campagne vise à prévenir la propagation de trois dangers majeurs, parfois mortels, pour nos plantes : la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais et les capricornes asiatiques. À l'attention du grand public, notamment, des voyageurs mais aussi des professionnels, cette campagne entend informer sur les risques induits par le transport des végétaux pour la santé des plantes dans l'Hexagone.**

Lancée à partir du 4 juillet, la campagne « Plantes en danger » a pour objectif d'empêcher la propagation des organismes nuisibles pour les plantes, bactéries, virus ou insectes véhiculés par les flux commerciaux de végétaux ou par les voyageurs qui en rapportent de leurs voyages. Elle cherche à sensibiliser le grand public, les particuliers, jardiniers amateurs, et les inciter à être vigilants et à signaler tout signe ou symptôme inhabituel présent sur les plantes autour de chez eux.

Cette campagne s'adresse également aux professionnels du commerce des végétaux et aux collectivités locales. Acteurs de premier plan dans la prévention de la maladie, il est essentiel de les sensibiliser aux risques que représentent ces organismes nuisibles et à la nécessité d'acheter exclusivement des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire.

L'enjeu est aussi d'inciter le plus grand nombre à identifier les symptômes et signaler les contaminations éventuelles aux services régionaux compétents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Pour cette campagne, trois organismes nuisibles prioritaires ont été ciblés :

- La [bactérie \*Xylella fastidiosa\*](#) est présente en France en Corse, en Occitanie et en région PACA. Son mode de transmission par des insectes vecteurs et la multiplicité des plantes hôtes rendent sa propagation très dangereuse.
- Le [scarabée japonais \(\*Popillia japonica\*\)](#) se déplace facilement sur de grandes distances par les moyens de transports (camions, trains, etc.) et est polyphage (se nourrit de nombreuses espèces végétales). Il n'a pas encore été détecté en France mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.
- Plusieurs foyers de [capricornes asiatiques \(\*Anoplophora\*\)](#) ont été détectés en France ces dernières années. L'introduction de ces insectes est liée au transport d'emballages en bois et de bonsaïs en provenance d'Asie.

Ces trois organismes nuisibles sont des organismes de quarantaine prioritaires<sup>1</sup>, suivant le règlement européen 2016/2031/UE : leur incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne.

*Pour plus d'informations, consulter le [dossier «Plantes en danger»](#) et le [kit de communication](#).*

## Contacts presse

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté Alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv

---

<sup>1</sup> Un organisme de quarantaine est, selon la définition de l'[ONUAA](#), un organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle.

## Scarabée japonais *Popillia japonica*



**Syn.** : Hanneton japonais

### Filières végétales concernées

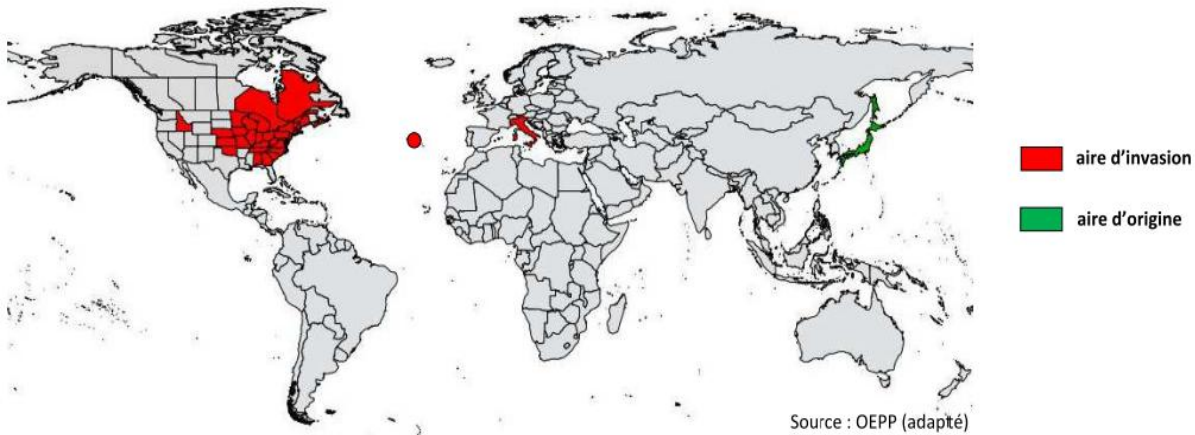
Jardins et espaces verts (dont les gazons), forêts, productions horticoles ornementales, viticulture, arboriculture fruitière (dont les arbustes à petits fruits), grandes cultures (maïs, prairies permanentes), cultures légumières.

### Distribution géographique et réglementation

Originaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.



*P. japonica* a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Cet arthropode est classé comme danger sanitaire de catégorie 1 dans l'arrêté ministériel du 15 décembre 2014. Il est par ailleurs listé en annexe IAll de la directive 2000/29/CE du 8 mai 2000 modifiée (organisme polyphage présent sur le territoire de l'UE). A ce titre, cet organisme nuisible est interdit d'introduction et de circulation sur le territoire de l'UE.



### Situation en Italie

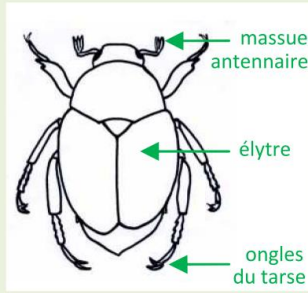
L'éradication de *Popillia japonica* en Italie n'est aujourd'hui plus possible.

Suite à l'audit mené en septembre 2016 pour évaluer la situation et les mesures prises par les autorités Italiennes, la Commission européenne conclue que la stratégie d'enrayement mise en place par les autorités Italiennes, qui vise à limiter la dissémination naturelle de *Popillia Japonica* en diminuant la taille des populations, ne permettrait pas de contenir l'organisme nuisible. Par ailleurs, des lacunes ont été identifiées dans la mise en œuvre de la réglementation visant le contrôle des mouvements de végétaux en dehors de la zone délimitée. Les autorités Italiennes ont répondu aux recommandations de la Commission concernant la mise en œuvre de mesures d'éradication dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées. Cependant la situation italienne reste inquiétante.



## Carte d'identité

- *P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- *P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarses postérieurs sont inégaux



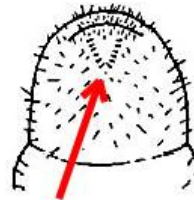
Scarabée japonais au stade adulte

### Adulte

Environ 10 mm de long et 6 mm de large. Abdomen, thorax et tête vert métallique.

Elytres brun cuivrés.

Touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

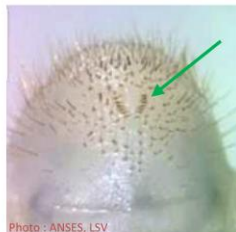


### Larve

Larves : plus difficilement identifiables



Larve de type melonothoïde (corps arqué, pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté)



Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal disposée en forme de V



Scarabée japonais au stade larvaire et nymphal

## Confusions possibles

*Popillia japonica* peut être confondu avec plusieurs coléoptères Rutelidae présents en France, notamment avec le hanneton des jardins *Phyllopertha horticola* mais aussi *Anomala dubia* ou *Mimela junii*.

### *Popillia japonica*



Touffes de soies blanches

### Espèces proches

*Phyllopertha horticola*



*Anomala dubia*



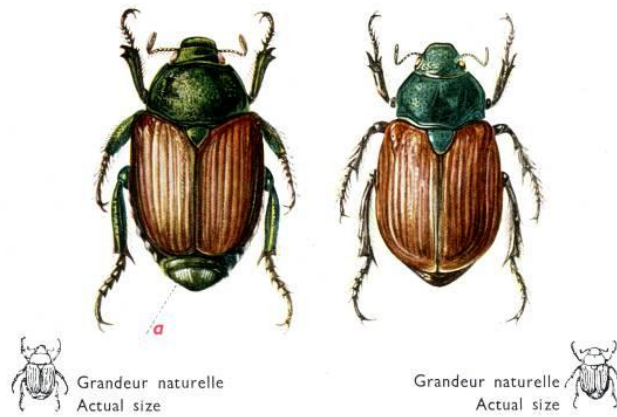
*Mimela junii*



Malgré une coloration assez similaire (tête et thorax vert métallique, élytres brun cuivre), *Popillia japonica* peut être différencié des espèces proches par la présence de dix touffes latérales de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen et de deux touffes au niveau de la face dorsale du dernier segment abdominal.

**A. *Popillia japonica* Newm.**  
Hanneton japonais - Japanese Beetle

**B. *Phyllopertha horticola* L.**  
Hanneton des jardins - Garden Chafer



**a** : Frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen — seulement chez **A**.  
Fringe of golden hairs on lower segments of abdomen — only on **A**.

**A** : Thorax vert doré brillant, pattes fortes. **B** : Thorax vert sombre mat, pattes plus grêles.  
Shiny golden-green thorax, strong legs. Dullish dark green thorax, thinner legs.

Fig. : OEPP

Nom en français Nom en latin Nom en allemand	Hanneton commun <i>Melolontha melolontha</i> Feld-Maikäfer	Hanneton de la St. Jean <i>Amphimallon solstitialis</i> Junikäfer / Brachkäfer	Hanneton horticole <i>Phyllopertha horticola</i> Gartenlaubkäfer
Dessin de l'insecte adulte			
Longueur adulte	<b>25 - 30 mm</b>	<b>15 - 19 mm</b>	<b>8 - 10 mm</b>
Longueur larves			
- été, 1 <sup>ère</sup> année	10 - 20 mm	10 - 30 mm	10 - 20 mm
- automne, 2 <sup>ème</sup> année	30 - 35 mm	-----	-----
- printemps, 3 <sup>ème</sup> an.	40 - 50 mm	-----	-----
Cycle de développement	<b>3 ans</b>	<b>2 ans</b>	<b>1 an</b>
Vol	mi avril à début mai vol du soir	juin à août vol du soir	début mai à début juin vol de jour

D'après l'office phytosanitaire cantonal de Neuchâtel (Suisse)

## Biologie

*P. japonica* hiverne dans le sol au stade larvaire. Au printemps, les larves consomment des racines, puis se nymphosent. Les adultes émergent entre fin mai et début juillet, s'alimentent du feuillage d'un vaste éventail de plantes et s'accouplent. Les femelles pondent dans le sol. Les larves nouvellement écloses se nourrissent de petites racines. A l'automne, elles s'enfouissent plus profondément dans le sol et cessent de s'alimenter. Il y a normalement une seule génération par an.

## Plantes hôtes et symptômes

Très polyphage, *P. japonica* se nourrit de près de 300 plantes réparties dans 79 familles botaniques, dont des adventices. Des dégâts économiques ont été enregistrés sur plus de 100 espèces cultivées. Par les plantes hôtes, citons les genres *Acer*, *Aesculus*, *Betula*, *Castanea*, *Juglans*, *Malus*, *Platanus*, *Populus*, *Prunus*, *Rosa*, *Rubus*, *Salix*, *Tilia*, *Ulmus*, *Vitis*. Aux Etats-Unis et au Canada, le hanneton japonais est un important ravageur de cultures fruitières au stade adulte et des gazons au stade larvaire. Les larves se nourrissent également des racines de nombreux légumes et plantes ornementales. Au Japon, la gamme d'hôtes semble être plus restreinte qu'en Amérique du Nord.





- Sur les racines des plantes-hôtes, les larves provoquent des dégâts alimentaires dont les symptômes ne sont pas spécifiques
- Sur les parties aériennes des plantes-hôtes, les adultes se nourrissent des tissus végétaux entre les nervures foliaires, ne laissant qu'un squelette de feuille à l'aspect de dentelle (photo ci-contre)



**Spécimen adulte de *Popillia japonica* / Morsure des pétales d'une rose**



**Gazon infesté par des larves de *Popillia japonica*, déterrées par des animaux prédateurs / Sondage larvaire dans une prairie**

### Mesures de gestion des risques

*P. japonica* n'a jamais été signalé à ce jour en France. Toutefois, son introduction récente en Italie appelle à la plus grande vigilance et à une sensibilisation des réseaux d'épidémiosurveillance dans le domaine végétal en métropole. Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main.

**En cas de suspicion de détection, prendre contact avec la DRAAF-SRAL ou la FREDON de votre région.**

**Réalisation de la fiche :** DGAL-SDQSPV (J. Jullien)

**Sources bibliographiques :** CABI, OEPP, ANSES-LSV, DGAL-SDQSPV

**Edition :** juin 2017

**Crédits iconographiques :**

- Cartographie : CABI, invasive species compendium.

- Photos p. 1 : Ronald S. Kelley, Vermont Department of Forests, Parks and Recreation, Bugwood.org

- Photos p. 2 : ANSES-LSV, OEPP

- Photos p. 4 : hg (J-C. Streito, ANSES-LSV), mg (David Cappaert, Michigan State University, Bugwood.org), md (Clemson University - USDA Cooperative

Extension Slide Series, Bugwood.org), bg (M.G. Klein, USDA Agricultural Research Service, Bugwood.org, bd (OEPP), médaillon (David Cappaert, Michigan State University, Bugwood.org)